



Association d'éducation à l'environnement

## L'Ortie

Lasserre du Moulin  
11260 St Jean de Paracol  
Tel : 04 68 20 36 09  
lortie@wanadoo.fr  
www.lortie.asso.fr

N° Siret : 421 152 414 000 31  
N° de formateur : 91 11 011 49 11  
Code APE : 9499Z

Page 1 sur 2

### Conditions générales de participation aux stages/ formations

Les stages et les sorties sont ouvertes à toute personne souhaitant découvrir, observer, goûter, sentir le monde végétal sur le terrain.

Ce ne sont pas des « randonnées ». La distance parcourue est d'environ 2-3 km maximum. Les stages durent de 2 à 4 jours et un hébergement est toujours proposé.

#### Inscriptions et tarifs :

- Les stages et toutes les sorties (sauf à la demie-journée) peuvent être prises en charge par les fonds de la formation professionnelle (L'Ortie est datadockée). Le tarif pour la formation professionnelle varie entre 20 € et 30 € / heure
- Le tarif à la journée pour les particuliers est de 50 € (sauf pour la journée avec repas, le stage autonomie, et pour certains intervenants extérieurs. max 60€ / la journée). C'est un tarif réduit par rapport aux tarifs horaires formation professionnelle.
- L'adhésion est obligatoire afin de bénéficier d'une assurance. Elle est à prix libre...
- Les sorties sont gratuites pour les enfants de moins de 16 ans.
- Des arrhes sont versées au moment de l'inscription, même pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge professionnelle (Vivéa,...). Ils ne sont jamais encaissés avant le stage, et redonnés lors du stage. Le règlement total se fait pendant le stage. Le bulletin d'adhésion envoyé par la poste avec le chèque d'arrhes valideront votre pré-inscription (si vous n'avez pas d'imprimante, le bulletin peut être envoyé par mail).
- Paiement échelonné ou troc partiel possible sur demande, pour les personnes ayant de faibles revenus.
- N'attendez pas pour vous inscrire : le nombre de participant(e)s est limité de 10 à 16 personnes (en fonction des animations/ formations). Une pré-inscription est conseillée.

**Attention** : les sorties et les stages sont animées par différentes personnes mentionnées sur le programme. Vérifiez bien la personne à contacter pour une inscription (voir sur le programme).

suite page 2



Association d'éducation à l'environnement

# L'Ortie

Lasserre du Moulin  
11260 St Jean de Paracol  
Tel : 04 68 20 36 09  
lortie@wanadoo.fr  
www.lortie.asso.fr

N° Siret : 421 152 414 000 31  
N° de formateur : 91 11 011 49 11  
Code APE : 9499Z

Page 1 sur 2  
Page 2 sur 2

## Informations générales à savoir :

- ➔ Afin de ne pas gêner certaines personnes, les chiens ne sont pas acceptés.
- ➔ L'heure de rendez-vous du programme est fixée un quart d'heure avant le départ de la sortie. Merci de respecter ces horaires.
- ➔ Prévoyez toujours bottes et vêtements de pluie, chapeau de soleil selon les saisons, un couteau, sécateurs, sacs en tissu pour la cueillette, et la bouteille d'eau !
- ➔ Un document photocopié abordant la thématique de la sortie vous est généralement remis en fin de journée.
- ➔ Les personnes désirant garder des échantillons amèneront une revue de papier non glacé et un crayon. Un appareil photo est également conseillé.
- ➔ Le lieu exact de RDV vous sera confirmé lors de votre inscription.
- ➔ Dans tous les cas, un co-voiturage est organisé pour se rendre sur le lieu de RDV.
- ➔ Le désistement à une sortie ne donne lieu à aucun remboursement mais à un report d'inscription.
- ➔ Même si vous n'avez pas encore payé, même à la dernière minute, prévenez toujours si vous ne pouvez pas venir à la sortie ; très souvent, des personnes sont inscrites sur la liste d'attente.
- ➔ L'association se réserve le droit d'annuler une sortie si le nombre de participant(e)s est insuffisant.
- ➔ En cas de mauvaise météo, la sortie est maintenue, sauf si vigilance orange ! Toutefois, si le voyage en voiture pour se rendre sur le lieu de rendez vous s'avère dangereux, téléphonez à l'animatrice pour confirmer.